



Circulaire de rentrée à l'attention des familles

Année scolaire 2019/2020

1-RENTREE:

Lundi 2 Septembre 2019, rentrée:

- 8h30 : 4^e, 3^e et Seconde.
- 12h30: repas
- 13h30: 1^{ère} et Terminale Bac Pro

2 -CONTRAT SCOLAIRE:

1. L'inscription dans l'Etablissement est prise pour l'année scolaire complète et pour un cycle d'études déterminé au préalable.
2. Il est rappelé aux familles que le montant annuel des frais est un tarif forfaitaire identique pour l'année scolaire comme cela a toujours été convenu lors de l'inscription de l'élève (Ce prix est calculé avec le retrait des périodes de vacances, de stages, d'examens). Les prélèvements automatiques commenceront à partir du mois de Septembre jusqu'au mois de Juin.
L'interruption de scolarité doit, dans tous les cas, être convenue au préalable entre le Chef d'Etablissement et la famille. Une lettre de démission est nécessaire.
Tout mois commencé doit être payé dans sa totalité.
3. Les dispenses annuelles de cours d'Education Physique ou le certificat médical d'aptitude aux activités sportives seront récupérées lors de la première heure de cours de sport par l'enseignant.

3-Horaires:

➤ **HEURES DE COURS**

Lundi : 8h35 à 16h55

Mardi : 8h35 à 16h55

Jeudi : 8h35 à 16h55

Vendredi : 8h35 à 16h55

Certains mercredis sont réservés pour la mise en œuvre de projets pédagogiques.

➤ **RETENUES:**

Les mardis, jeudis, vendredis de 13h à 14h.

Les retards, absences et sorties doivent être justifiés sur le carnet de correspondance.



4- CONGES OFFICIELS DE L'ANNEE SCOLAIRE:

TOUSSAINT : du samedi 19/10/2019 au lundi 04/11/2019

NOEL : du samedi 21/12/2019 au lundi 06/01/2020.

VACANCES D'HIVER : du samedi 08/02/2020 au lundi 24/02/2020

VACANCES DE PRINTEMPS : du samedi 04/04/2020 au lundi 20/04/2020

PONT DE L'ASCENSION : le jeudi 21/05/2019 au lundi 25/05/2020

VACANCES : le vendredi 04/07/2020

5- DECOUPAGE DE L'ANNEE SCOLAIRE:

4° ET 3°

- 1er Trimestre: du 02/09/2019 au 06/12/2019

Conseil de classe 4° : Lundi 09 Décembre 2019

Conseil de classe 3°1 : Lundi 18 Novembre 2019

Conseil de classe 3°2 : Lundi 18 Novembre 2019

- 2ème Trimestre: Du 09/12/2019 au 27/03/2020

Conseil de classe 4° : Lundi 23 Mars 2020

Conseil de classe 3°1 : Lundi 24 Février 2020

Conseil de classe 3°2 : Lundi 24 Février 2020

- 3ème Trimestre: Du 28/03/2020 au 22/06/2020

Conseil de classe 4° : Lundi 22 Juin 2020

Conseil de classe 3°1 : Lundi 25 Mai 2020

Conseil de classe 3°2 : Lundi 25 Mai 2020

2^{nde}, 1^{ère} et Terminale Pro

- 1^{er} Semestre :

Conseil des classes de 2^{nde}: Mardi 14 Janvier

Conseil des classes de 1^{ère} : Mardi 17 Décembre

Conseil des classes de Terminale : Vendredi 24 Janvier

- 2^{ème} Semestre :

Conseil des classes de 2^{nde} : Jeudi 18 Juin 2020

Conseil des classes de 1^{ère} : Mardi 9 Juin 2020

Conseil des classes de Terminale : Mercredi 27 Mai

6- PERIODES DE STAGES:

4° : du 11 au 15 Mai 2020

3° : du 13 au 17 Janvier 2020 et du 16 au 27 Mars 2020

2^{nde} : Du 20 Janvier au 07 Février 2020 et du 22 Juin au 10 Juillet 2020

1^{ère} : Du 17 Février au 13 Mars 2020 et du 15 Juin au 10 Juillet 2020

Terminale : Du 28 Octobre 2019 au 29 Novembre 2019



Lycée Professionnel – Centre de Formation L'Oustal
Route de Paulhac, 31380 MONTASTRUC-LA-CONSEILLÈRE

☎ 05 61 84 21 13 - accueil.loustal31@cneap.fr

7- PROFESSEURS RESPONSABLES DE CLASSES

Classes	Professeurs
4°	Mme BAREA
3°1	Mme BOURNELLE
3°2	Mme GAY
2^{nde}1	Mme THEOT
2^{nde}2	Mme PEREZ-BATIGNE
1^{ère}1	Mme SAIM
1^{ère}2	Mme MARTIN
Terminale 1	Mme TESSON
Terminale 2	Mme SEIMPERE

Les enseignants peuvent recevoir, tout au long de l'année les parents sur rendez-vous.

8- DES DATES A RETENIR

- Rencontre des parents/enseignants: Jeudi 19 Décembre 2019
- Portes ouvertes : Samedi 21 Mars 2020 et Samedi 16 Mai 2020

Merci de votre confiance



LYCEE L'OUSTAL MONTASTRUC 2019/2020

HAPPY SLAPPING

Chers parents,

L'équipe éducative du Lycée s'est toujours engagée à éduquer les jeunes dans un très bon esprit d'entraide et de respect de l'autre. Notre souci essentiel est de pouvoir continuer cette éducation pour votre enfant.

En ce sens nous tenons à rappeler que selon le code pénal tout bizutage est interdit dans tout lieu communautaire. A ce propos nous vous citons les articles de loi concernant ces dérives :

« Article 225-16-1.- le fait pour une personne d'amener autrui, contre son gré ou non, à subir ou à commettre des actes humiliants ou dégradants lors de manifestations ou de réunions liées aux milieux scolaire et socio-éducatif est puni de six mois d'emprisonnement et de 7 500 Euros d'amende. »

« Article 225-16-2.- L'infraction définie à l'article 225-16-1 est punie d'un an d'emprisonnement et de 15 000 Euros d'amende lorsqu'elle est commise sur une personne dont la particulière vulnérabilité, due à son âge, à une maladie, à une infirmité, à une déficience physique ou psychique ou à un état de grossesse, est apparente ou connue de son auteur. »

Concernant le happy slapping (pratique consistant à filmer l'agression physique d'une personne à l'aide d'un téléphone portable. Le terme s'applique à des gestes d'intensité variable, de la simple vexation aux violences les plus graves.), le personnel du lycée rappelle à ceux qui filment comme à ceux qui regardent la scène :

- qu'il s'agit de non-assistance à personne en danger,
- que les auteurs, les agresseurs et les personnes qui ont filmé risquent des condamnations pénales, notamment lorsque l'acte est prémédité et commis pour être diffusé,
- que ces actes portent atteinte au respect de la vie privée dont le principe est énoncé dans le code civil (article 9).

En aucun cas la communauté éducative du lycée n'acceptera ni ne cautionnera ces dérives. Nous vous assurons que l'équipe sera intransigeante sur les sanctions à prendre envers les fautifs.

Nous comptons sur votre soutien pour vous entretenir avec votre enfant sur ces interdictions afin que nous réussissions nos missions respectives.

Vous remerciant pour votre compréhension, recevez, chers parents, l'expression de nos sentiments dévoués.

Nom et Prénom de l'élève :

Classe :

Signature des parents

Signature de l'élève

AUTORISATION DE DIFFUSION

REPRESENTANT LEGAL : _____
(NOM Prénom)
DE L'ENFANT : _____
(NOM Prénom)
CLASSE : _____

Dans le cadre des activités scolaires, des images fixes ou animées sont réalisées. Elles seront envoyées aux correspondants (journaux, organismes de concours...), placées sur le site Internet du Lycée. Certains pourront illustrer des articles ou des sites de pédagogie choisis en fonction de leur sérieux et sans caractère lucratif. Les légendes des images ne comporteront pas de renseignements susceptibles d'identifier précisément l'élève. En signant cette autorisation, j'autorise l'utilisation de ces images.

Utilisations	OUI*	NON*
Accord pour que mon enfant soit photographié ou filmé dans le cadre des activités scolaires.		
Accord pour la publication de photographies ou vidéos en illustration d'articles ou de sites Internet traitant la pédagogie.		
Accord pour la publication de photos illustrant la vie du lycée dans la presse et dans les plaquettes publicitaires du Lycée		

Remarques et observations :

Date et signature des parents :

AUTORISATION ANNUELLE DE SORTIE ANNEE SCOLAIRE 2019/2020

NOM : Prénom :

Classe :

Téléphone famille :

est autorisé(e) à sortir de l'établissement dans le cadre des activités scolaires. Un mot d'information sera collé sur le carnet de correspondance pour toute sortie.

Date et signature des parents.

Nb : Ce document doit être retourné au Professeur Principal le jour de la rentrée.



Lycée Professionnel – Centre de Formation L'Oustal
Route de Paulhac, 31380 MONTASTRUC-LA-CONSEILLÈRE

☎ 05 61 84 21 13 - accueil.loustal31@cneap.fr

NOM:

PRENOM:

TRES IMPORTANT

Inscription aux examens

(DNB, BEPA et Bac Pro)

Les élèves doivent impérativement fournir les pièces suivantes au professeur principal le jour de la rentrée

- Δ Une photocopie recto-verso de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité sur laquelle vous écrivez: **«J'atteste sur l'honneur que ce document est conforme à l'original», dateriez et signerez.**
- Δ Copie de l'attestation de recensement ou copie du certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense sur laquelle vous écrivez: **«J'atteste sur l'honneur que ce document est conforme à l'original», dateriez et signerez.**
- Δ Pour les candidats ayant un problème important de santé (d'audition, d'élocution ou moteur): veuillez porter le(s) certificat(s) médical (aux) montrant l'évolution de celui-ci.
- Δ Pour les candidats **dispensés de sport**: porter le(s) certificat(s) médical (aux).
- Δ Pour les élèves redoublants: la copie des notes obtenues à l'examen passé au mois de juin sur lequel vous écrivez: **«J'atteste sur l'honneur que ce document est conforme à l'original», dateriez et signerez.**



RÈGLEMENT INTÉRIEUR 2019/2020

DU LYCÉE D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL RURAL PRIVÉ L'OUSTAL

Le règlement intérieur est établi pour permettre une coexistence agréable entre les divers membres du Lycée. Il est un des outils dont les élèves bénéficient pour réussir leur scolarité.

En cohérence avec l'éducation apportée par les familles, il s'agit de permettre aux élèves accueillis de vivre une scolarité positive, de s'épanouir sur le plan personnel, et de confirmer un projet professionnel afin de poser les bases d'une vie adulte.

Les méthodes du lycée visent à inciter l'élève à travailler en le faisant avec bienveillance, en recherchant la motivation de l'élève. Il s'agit également de construire des situations de solidarité entre élèves, de développer la responsabilisation, l'autonomie et le civisme.

LA VIE A L'INTERIEUR DE L'ETABLISSEMENT

1/ REGIME SCOLAIRE

Le régime scolaire (Interne - ½ pensionnaire - Externe) est décidé par les parents en début d'année scolaire pour être déclaré au ministère. Le changement de régime ne peut se faire qu'au début de chaque trimestre. Ce changement en cours de trimestre ne donne pas lieu à remboursement.

Les cours ont lieu le lundi, mardi, jeudi, vendredi + 8 mercredis matins pour différents projets.

Organisation de la journée scolaire :

HORAIRES DU MATIN	HORAIRES DE L'APRES-MIDI
08h00 : ouverture de l'établissement	13h55-14h50 : 1ère heure de cours
08h35-09h30 : 1ère heure de cours	14h50-15h45 : 2ème heure de cours
09h30-10h25 : 2ème heure de cours	15h45-16h00 : récréation
10h25-10h40 : récréation	16h00-16h55 : 3ème heure de cours
10h40-11h35 : 3ème heure de cours	16h55-17h00 : rangement des classes par les élèves
11h35-12h25 : 4ème heure de cours	
12h25-13h55 : repas et récréation	

Récréations : Les élèves doivent **obligatoirement** se rendre dans la cour ou au foyer.

Les élèves externes : sont présents de la 1ère heure à la dernière de cours de chaque demi-journée.

Les élèves demi-pensionnaires : sont présents de la 1ère à la dernière heure de cours de la journée.

Les élèves internes : sont présents de la 1ère heure de cours du lundi matin à la dernière heure de cours du vendredi après-midi.



AUTORISATIONS DE SORTIES :

Le responsable de l'élève peut donner une autorisation en complétant et en signant le dos du carnet de correspondance remis le jour de la rentrée.

Cette autorisation devra être validée par la vie scolaire. Elle déchargera l'établissement et le personnel de toute responsabilité.

Les élèves majeurs dont les responsables légaux auront préalablement remis une autorisation écrite pourront signer les documents.

2/ SECURITE – SANTE

Les élèves sont tenus de participer aux exercices d'évacuation et de confinement, et de se conformer aux consignes.

Les élèves doivent respecter les équipements liés à la sécurité (extincteurs, alarmes d'incendie...). De graves conséquences pourraient provenir d'une détérioration de ces matériels. Cela mettrait en danger la collectivité.

Toute atteinte à ces équipements est un acte grave qui entraîne des sanctions particulièrement sévères. Le chef d'établissement peut signaler ces comportements car ils constituent une mise en danger d'autrui.

Tout port d'armes, y compris les armes factices, toute introduction d'objets inflammables, d'objets dangereux, quelle qu'en soit la nature sont strictement prohibés. De même, l'introduction et la consommation dans l'établissement de produits stupéfiants sont expressément interdites. Il en est de même pour la consommation d'alcool. Il est rappelé qu'il est interdit de fumer ou d'utiliser une cigarette électronique dans l'enceinte du lycée. (cf loi EVIN)

Deux assurances doivent être souscrites :

- Une responsabilité civile individuelle et scolaire souscrite par le responsable légal.
- Une assurance individuelle accident du travail souscrite par le lycée auprès de la M.S.A. Midi-Pyrénées Sud.

L'établissement n'a pas d'infirmière et le personnel n'est pas habilité à administrer de traitements médicamenteux, ni à effectuer de soins. L'accueil des élèves malades ou blessés est cependant assuré par la vie scolaire qui informe immédiatement la famille et les services d'urgences le cas échéant.

Pour cela, les responsables légaux doivent impérativement avoir remis lors de l'inscription la fiche médicale de l'élève remplie, signée et visée par le médecin traitant de la famille.

3/ RESPECT D'AUTRUI

Le lycée est un lieu de vie collective, il implique la solidarité et la responsabilité des différents partenaires qui se traduisent notamment :

- par **le respect de chaque personne et de son travail**. Chacun veillera à la qualité des relations : confiance mutuelle, franchise, politesse.
- par **des attitudes décentes** et le port d'une **tenue vestimentaire correcte** et discrète adaptée au milieu scolaire et professionnel.
 - par **l'interdiction de brimer ou harceler un autre élève** par quelque moyen que ce soit, y compris les moyens numériques : téléphones portables et réseaux sociaux.
- par le respect de ce qui appartient aux autres.
- par **le respect du matériel**, du mobilier et des locaux : toute détérioration est supportée pécuniairement par son auteur, à défaut par le groupe concerné dans son ensemble.



Lycée Professionnel – Centre de Formation L'Oustal
Route de Paulhac, 31380 MONTASTRUC-LA-CONSEILLÈRE

☎ 05 61 84 21 13 - accueil.loustal31@cneap.fr

- par la participation des élèves à l'entretien de leur classe. Il leur est demandé de ne pas manger, ni mâcher en cours et en étude.
- par le respect de la propreté des lieux en utilisant les poubelles.

UTILISATION DE BIENS PERSONNELS

L'utilisation de **tous les outils connectés (téléphones portables, tablettes, montres connectées,...) est interdite au sein de l'établissement pour tous les élèves de 4ème et 3ème (cf loi du 3 août 2018). Tout élève pris avec un appareil connecté aura l'objet confisqué et le responsable légal sera prévenu.**

Ces appareils sont tolérés pour les élèves de seconde, première et terminale pendant les 3 temps de pause dans la cour, le foyer et la salle de bienvenue. En dehors de ces temps et de ces lieux, l'appareil est éteint dans le sac et ne doit pas être visible. Dans le cas inverse, le téléphone pourra être confisqué par l'équipe éducative et remis à l'appréciation de l'adulte concerné.

Les responsables légaux sont priés de ne pas laisser les élèves venir en classe avec des sommes d'argent importantes ou des objets de valeur. Chaque élève est responsable de ses affaires. En cas de disparition, l'établissement ne saurait être tenu responsable.

4 / GESTION DES ABSENCES ET DES RETARDS

La présence des élèves est obligatoire à toutes les actions de formation, y compris les sorties pédagogiques et les stages.

Toute absence doit être signalée :

- par mail : vie-scolaire.loustal31@cneap.fr
- par téléphone : **05 61 84 21 23**

Dans le cas contraire, la vie scolaire adresse un mail au responsable légal.

En cas d'absences ou de retards répétés, un dialogue sera engagé par le personnel éducatif avec l'élève et sa famille.

Conformément à la loi, tout absentéisme injustifié et répété entraînera un signalement par l'établissement auprès des services de l'Inspection Académique.

Dès son retour au lycée, il doit se présenter au **bureau de la vie scolaire** afin de régulariser son absence.

Les retards : tout élève est considéré en retard lorsque l'appel a été fait. Il devra se présenter au bureau de la vie scolaire.

Dispense d'EPS : L'élève doit présenter sa dispense à son enseignant. Même dispensé, il doit aller en cours d'EPS ; son activité sera adaptée.



5/ TRAVAIL ET IMPLICATION

Les élèves sont amenés à prendre des responsabilités autant dans leur formation que dans la participation à la vie de l'établissement. L'implication et la motivation sont donc indispensables à l'enrichissement personnel pour une meilleure préparation à la vie sociale et professionnelle.

Les parents ont la possibilité de rencontrer les enseignants, sur rendez-vous.

Un logiciel de suivi de l'élève est mis en place (informations administratives, absences, suivi des notes, devoirs ...) Les familles recevront un code et un mot de passe afin de suivre la scolarité de leur enfant.

Pour les classes de la filière SAPAT, un calendrier prévisionnel d'épreuves certificatives (CCF), dans le cadre du contrôle continu, sera transmis aux parents en début d'année.

Aucune absence à ces épreuves d'examen n'est tolérée.

Dans les cas de forces majeures, hospitalisation, maladie grave, décès d'un parent proche ou autres circonstances graves légitimées par des raisons médico-légales, le candidat sera convoqué à une épreuve de remplacement.

Le candidat doit obligatoirement fournir un justificatif dans les 3 jours ouvrables.

Les élèves absents aux CCF pour motifs non recevables se verront attribuer la note de 0/20

Fonctionnement du CDI (Centre de Documentation et d'Information) :

Pour faciliter les travaux de recherche des élèves dans les diverses disciplines enseignées et pour leur donner accès à la culture, un CDI est mis à leur disposition.

Les heures d'ouverture sont précisées en début d'année. Les élèves sont tenus de respecter le règlement spécifique affiché au CDI.

Accompagnement de l'élève, conseil d'éducation :

Le conseil d'éducation est une instance de remédiation composée des parents, de l'élève concerné, du chef d'établissement, de membres de l'équipe éducative et pédagogique. Il peut être prononcé à la demande des différentes équipes éducatives.

6/ SANCTIONS SCOLAIRES

Le non-respect du règlement intérieur par des faits répétés entraînera une convocation de l'élève et sa famille par l'équipe pédagogique et éducative.

Retenues : Le responsable légal est informé par mail du motif, du jour et de l'heure de la retenue. Le bulletin de retenue est remis en main propre par la vie scolaire à l'élève concerné.

Un travail écrit sera donné. Il sera effectué obligatoirement en salle entre 13h et 13h55, à la date fixée par la vie scolaire.

Tout élève qui ne se présente pas en retenue sans motif écrit du responsable légal, pourra être exclu-inclus du prochain cours.

Exclusions de cours : le responsable légal est informé par mail du motif. L'équipe de vie scolaire prend en charge la situation de l'élève concerné.



7/ SANCTIONS DISCIPLINAIRES

- avertissement écrit, (3 avertissements écrits pourront entraîner un conseil de discipline)
- exclusion temporaire (ne peut excéder 8 jours)
- conseil de discipline qui peut prononcer en dernier recours l'exclusion définitive.

Il n'y a pas d'ordre dans le prononcé des sanctions. Le chef d'établissement a la possibilité de prononcer la « mise à pied » à titre conservatoire d'un élève, dans l'attente de la décision du conseil de discipline.

CONSEIL DE DISCIPLINE :

Il est organisé et présidé par le chef d'établissement. Le professeur principal et le délégué de la classe de l'élève en cause sont invités avec voix consultative sans qu'ils puissent assister au délibéré.

Le chef d'établissement convoque l'élève et sa famille. Il peut convoquer aussi une personne de l'établissement, élève ou autre, chargée de défendre l'élève. Chaque membre du conseil a le droit de s'exprimer.

L'élève et les parents de l'élève doivent recevoir communication des griefs retenus à l'encontre de ce dernier en temps utile pour pouvoir émettre leurs observations. Les parents ont le droit d'être entendus par le chef d'établissement et par le conseil de discipline.

Le conseil de discipline prend ses décisions selon la réglementation en vigueur. Les membres du conseil de discipline sont soumis à l'obligation du secret en ce qui concerne les faits et documents dont ils ont eu connaissance.

Le conseil de discipline peut prononcer selon la gravité des faits :

- l'avertissement avec inscription au dossier,
- l'exclusion temporaire de l'établissement,
- l'exclusion définitive de l'établissement.
- Ou admettre sous conditions la réhabilitation de l'élève concerné.

Pour une exclusion définitive, il peut être fait appel dans un délai de huit jours auprès d'une commission d'appel disciplinaire constituée au niveau régional par le délégué régional de l'Enseignement Agricole Privé. L'appel n'est pas suspensif de la décision du conseil de discipline.

8/ GARANTIES DE RECOURS OU D'APPEL CONCERNANT L'ORIENTATION ET LE REDOUBLEMENT

Le conseil de classe évalue les résultats scolaires des élèves dans le cadre du suivi pédagogique. Sur la base de cette évaluation, le conseil de classe examine le comportement scolaire de chaque élève afin de mieux le guider dans son travail et le choix des études, en prenant en compte l'ensemble des éléments d'ordre éducatif, médical et social.

Après le conseil de classe du 2^e trimestre ou du 3^e trimestre, des avis d'orientation ou de redoublement sont communiqués à l'élève et à ses parents. Ces derniers doivent ensuite faire connaître leurs souhaits.

Il appartient au conseil de classe d'examiner dans la plus grande objectivité les propositions d'orientation émanant des familles.

Les décisions d'orientation sont ensuite prises et notifiées par le chef d'établissement à l'élève et aux familles à l'issue du conseil de classe du 3^e trimestre.

En cas de désaccord sur la décision d'orientation de poursuite d'études de la part de l'élève concerné et de sa famille, et DANS UN DELAI DE 8 JOURS, il peut être fait appel devant une commission d'appel organisée par le Délégué Régional de l'Enseignement Agricole Privé selon les dispositions réglementaires fixées par le Ministère de l'Agriculture.



Lycée Professionnel – Centre de Formation L'Oustal
Route de Paulhac, 31380 MONTASTRUC-LA-CONSEILLÈRE

☎ 05 61 84 21 13 - accueil.loustal31@cneap.fr

ENGAGEMENTS, AUTORISATIONS DES PARENTS

Règlement intérieur :

Le règlement intérieur est accepté et signé par les élèves et leur famille. Il est porté à la connaissance de tous les usagers. Tout manquement à ce règlement justifie la mise en œuvre d'une procédure disciplinaire.

Le règlement intérieur s'applique aux élèves majeurs au même titre qu'aux autres élèves :

Dans la mesure où l'élève est à la charge de ses parents, ces derniers seront avisés de toute perturbation de la scolarité (absences répétées injustifiées, abandon d'études) susceptible de mettre ces derniers en contravention vis à vis de la législation fiscale et sociale. L'élève majeur sera tenu d'assumer toute responsabilité, sanctions et obligations dudit règlement intérieur.

Transports :

L'élève doit absolument emprunter le bus correspondant au circuit déclaré au Conseil Régional. Aucune autorisation pour changement de circuit ne sera acceptée.

L'élève est sous la responsabilité de l'établissement dès la montée dans le bus scolaire (le matin et le soir).

Le non-respect des personnes et des règles liées aux transports entraînera l'exclusion temporaire ou définitive du service de ramassage scolaire.

Dans l'intérêt de chacune des parties prenantes de l'Association : Parents, Elèves, Enseignants et autres personnels de l'établissement, les dispositions du présent règlement ont valeur de contrat.

LES PARENTS ET LES ÉLÈVES DOIVENT LE LIRE ET LE SIGNER :

Signatures qui attestent qu'ils en ont eu connaissance et qu'ils acceptent

Signatures des Responsables légaux : _____ *Signature de l'élève :*



FOURNITURES ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020

SECONDE SAPAT

NOUS VOUS PRECISONS QUE LA FILIERE SAPAT N'A QU'UNE LANGUE MERCI DE FAIRE VOS ACHATS «LANGUES» EN FONCTION DE VOTRE CHOIX A L'INSCRIPTION

1 dictionnaire Anglais ou Espagnol, 1 agenda, 1 clé USB (1 Go), crayons de couleurs, chemise et sous chemises, copies grand format doubles

MATIERE	FOURNITURES
EG1 Economie	1 Classeur grand format, copies simples et doubles pochettes perforées transparentes
EG1 Histoire-Géographie	Classeur grand format, pochettes plastiques A4, crayons de couleurs
EG1 Français	Classeur à levier dos 7 cm, et feuilles blanches grands carreaux simples grand format, feuilles blanches grands carreaux doubles grand format, pochettes plastiques transparentes, 6 intercalaires couleurs plastiques. La liste des œuvres à lire dans l'année sera donnée à la rentrée.
EG1 Education Socio Culturelle	
EG2 Anglais	1 cahier grand format 96 pages, 1 Chemise à rabats
EG2 Espagnol	1 cahier grand format 96 pages, 1 Chemise à rabats
EG4 Mathématiques	1 chemise à élastiques + sous chemises de 4 couleurs (5 vertes, 5 jaunes, 5 roses, 5 bleues) + copies simples et doubles blanches + copies simples de couleur (pour les exercices) + papier millimétré + compas + rapporteur + calculatrice graphique Casio graph 25 + pro+ règle graduée 30 cm
EG4 Physique-chimie	1 Chemise à rabats, 2 sous chemises cartonnées, copies grand format simples et doubles
EG3 EPS	1 Tenue de sport + 1 vêtement de pluie + 1 paire de chaussures à utiliser spécifiquement pour le sport, Les chaussures style «converse ou victoria » ne sont en aucun cas adaptées aux activités physiques 1 raquette de badminton taille adulte
EG3 Biologie du sport	1 chemise à élastiques
EP1 Biologie	1 cahier grand format 96 pages
EP2 Écologie	1 chemise à élastiques
EP2 Économie	Classeur grand format, copies grand format simples et doubles
EP3 Animation	5 sous chemises et copies grand format simples et doubles



FOURNITURES ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020

CLASSE DE PREMIERE SAPAT

- 1 agenda, 1 clé USB (1 Go), une trousse complète, une règle graduée 30 cm et des crayons de couleur
- 2 trieurs de 6 intercalaires chacun (1 pour les modules généraux et 1 pour les modules professionnels) **ou** 9 sous chemises cartonnées de couleurs (une par module)
- 20 sous chemises ou feuilles A3 (pour les disciplines)
- 2 chemises à élastique (TP)
- Des copies grand format simples et doubles
- 2 grands classeurs avec intercalaires (à laisser à la maison pour archivage : 1 classeur pour les modules généraux et 1 autre pour les modules professionnels) + des pochettes plastiques perforées (A4)

MATIERE	FOURNITURES
MG1 Histoire Géographie	Un grand cahier 96 pages
MG1 Français	Un grand cahier 96 pages Les nouveaux cahiers français Bac Pro 2 ^{nde} /1 ^{ère} /Tle, 77 fiches détachables – Foucher- ISBN : 9782216132676 (cahier d'activités qui sera utilisée pour la future année de terminale 2020/2021)
MG2 Espagnol	1 cahier grand format
MG2 Anglais	1 cahier grand format
MG3 EPS	1 Tenue de sport + 1 Vêtement de pluie + 1 Paire de <u>chaussures à utiliser spécifiquement pour le sport</u> 1 raquette de badminton taille adulte
MG4 Mathématiques	1 calculatrice casio graph 25 + pro E + 1 chemise + 24 sous chemises de 3 couleurs (8 jaunes, 8 roses, 8 bleues) + copies simples de couleur (pour les exercices) + papier millimétré
MG4 Biologie	1 cahier grand format 96 pages
MP1 Biologie	Bac Pro ASSP (2 ^o , 1 ^o et terminale) Biologie et microbiologie appliquées à domicile et en structure Blandine Savignac Editions NATHAN Technique ISBN : 978-2-09-165014-2 (livre acheté en seconde) + 1 cahier grand format 96 pages
MP2 Histoire Géographie	Un grand cahier 96 pages

Des ouvrages et fournitures supplémentaires sont susceptibles de vous être demandés à la rentrée.

Les élèves doivent impérativement être en possession des manuels à la rentrée scolaire.



FOURNITURES ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020
CLASSE DE TERMINALE SAPAT

- 1 agenda, 1 clé USB (1 Go), une trousse complète, une règle graduée 30 cm et des crayons de couleur
- 2 trieurs de 6 intercalaires chacun (1 pour les modules généraux et 1 pour les modules professionnels) ou 11 sous chemises cartonnées de couleurs (une par module)
- 20 sous chemises ou feuilles A3 (pour les disciplines) Des copies grand format simples et doubles
- 2 grands classeurs avec intercalaires (à laisser à la maison pour archivage : 1 classeur pour les modules généraux et 1 autre pour les modules professionnels) + des pochettes plastiques perforées (A4)

MATIERE	FOURNITURES
MG1 Histoire Géographie	1 cahier grand format 96 pages
MG1 Français	1 cahier grand format 96 pages
MG2 / MP6 Anglais	1 cahier grand format 96 pages
MG2 / MP6 Espagnol	1 cahier grand format
MG3 EPS	1 Tenue de sport + 1 Vêtement de pluie + 1 Paire de <u>chaussures à utiliser spécifiquement pour le sport</u> 1 raquette de Badminton, taille adulte
MP1 Biologie humaine	Bac Pro ASSP (2 ^e , 1 ^{er} et terminale) Biologie et microbiologie appliquées à domicile et en structure Blandine Savignac Editions NATHAN Technique ISBN: 9782091618029 (livre acheté en seconde)

Des ouvrages et fournitures supplémentaires sont susceptibles de vous être demandés à la rentrée.

Les élèves doivent impérativement être en possession des manuels à la rentrée scolaire.



FOURNITURES ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020
CLASSE DE 4^{EME} PRO EA

- 1 dictionnaire de français
- 1 dictionnaire d'anglais
- 1 clé USB 5 GO
- 1 blouse blanche en coton manches longues marquée du nom de l'élève
- 1 agenda 1 cahier de brouillon
- Des copies doubles, simples, grand format, grands carreaux, pochettes transparentes dans chaque classeur

MATIERE	FOURNITURES
FRANÇAIS	<p>1 grand classeur à levier (dos = 7 cm) 1 grand classeur (4 trous) + 12 intercalaires feuilles simples et doubles - pochettes transparentes</p> <p>Listes des livres à acheter pour les cours de Français (une vérification sera faite à la rentrée, les livres devront donc être apportés ce jour-là)</p> <ul style="list-style-type: none"> – La bibliothécaire Gudule – Les aventures de Huckleberry Finn Mark Twain – La plus grande lettre du monde Nicole Schneegans <p style="text-align: center;">+</p> <p>2 livres au choix (Choix libre selon les goûts et le niveau de l'élève):</p> <ul style="list-style-type: none"> – Un recueil de poésie – Une pièce de théâtre <p>Manuel : CAHIER DE FRANÇAIS 4E - CAHIER DE L'ÉLÈVE Collection Cahier de Français ISBN : 978-2-218-98938-4</p>
MATHS	<p>1 cahier grand format (24x32), 150 pages, avec pochette intégrée (couverture de cahier avec des rabats) papier millimétré + règle graduée + 1 équerre + 1 compas + 1 rapporteur 1 Calculatrice Casio Fx 92 Spéciale collègue Manuel: Un cahier d'exercices Mathématiques, 4ème/3ème enseignement agricole, éditions educagri, ISBN : 979-10-275-0117-5</p>
ANGLAIS	<p>1 cahier grand format, grands carreaux, 96 pages + 1 chemise à rabats élastiques Manuel : WORKBOOK New Hi There 6ème cycle 3 A1 □ A2 ISBN 978-2-04-733376-1</p>
SCIENCES PHYSIQUES	<p>1 cahier grand format 96 pages + 1 blouse blanche manches longues Manuel: Cahier exercices Physique Chimie 4°-3°</p>
BIOLOGIE – ECOLOGIE	<p>1 cahier grand format (24x32), 96 pages Manuel: 1 cahier d'activités Biologie-Ecologie – 4ème enseignement agricole, éditions educagri, ISBN : 979-10-275-0126-7</p>
TRANSFORMATION DES PRODUITS AGRICOLES	<p>1 classeur grand format souple + pochettes transparentes</p>



Lycée Professionnel – Centre de Formation L'Oustal
Route de Paulhac, 31380 MONTASTRUC-LA-CONSEILLÈRE

☎ 05 61 84 21 13 - accueil.loustal31@cneap.fr

EDUCATION DU CONSOMMATEUR	1 cahier grand format 96 pages
VENTE ACCUEIL	2 cahiers grand format, 24 x 32, grands carreaux, 96 pages
TIM	1 porte vue de 100 vues 1 ramette 500 feuilles blanches 80 g pour imprimante
ESC	un classeur souple grand format + Pochette papier dessin blanc 24x32cm, 180-224 grammes, 12 feuilles Pochette papier dessin couleurs 24x32cm, 180-224 grammes, 12 feuilles Boîte de 5 tubes de gouaches : bleu cyan, rouge magenta, jaune primaire, noir et blanc Un pinceau moyen : n° 6 ou 8 ou 10 Un pinceau brosse : n° 12 ou 14 ou 16 Une paire de ciseaux à bouts ronds, un tube de colle, une gomme blanche, Une boîte de crayons de couleurs et une boîte de feutres pointe moyenne, Un crayon à papier HB Mettre une étiquette avec le nom sur le matériel
HISTOIRE GEOGRAPHIE	1 Classeur grand format et Crayons de couleurs Manuel: Travaux dirigés 4e Agricole - Histoire-Géographie - Enseignement moral et civique - Cycle 4 (cahier d'exercices)
EPS	1 Tenue de sport + 1 vêtement de pluie + 1 paire de chaussures à utiliser spécifiquement pour le sport Les chaussures style «converse ou victoria » ne sont en aucun cas adaptées aux activités physiques 1 raquette de badminton scolaire taille adulte
ACTIVITES DE LOISIRS	2 cahiers grand format, 24 x 32, grands carreaux, 96 pages

Des ouvrages et fournitures supplémentaires sont susceptibles de vous être demandés à la rentrée.

[Les élèves doivent impérativement être en possession des manuels à la rentrée scolaire.](#)



FOURNITURES ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020
CLASSE DE 3EME PRO EA

- 1 dictionnaire de français
- 1 dictionnaire d'anglais
- 1 clé USB 5 GO
- 1 blouse blanche en coton manches longues marquée du nom de l'élève
- 1 agenda 1 cahier de brouillon
- Des copies doubles, simples, grand format, grands carreaux, pochettes transparentes dans chaque classeur

MATIERE	FOURNITURES
FRANÇAIS	<p>1 classeur grand format + 12 intercalaires 1 classeur dos 7 cm à levier grand format Listes des livres à acheter pour les cours de Français (un point sera fait à la rentrée, les livres devront donc être apportés ce jour-là) :</p> <p>-<u>Les contes du jour</u> et de la nuit Guy de Maupassant -Au choix : <u>Le journal d'Anne Frank</u> OU <u>La gloire de mon père</u>, Marcel Pagnol -Au choix : <u>Inconnu à cette adresse</u> Kressmann Taylor OU <u>Lettres à sa fille Calamity Jane</u> - Au choix : <u>Antigone</u> Jean Anouilh OU <u>La ferme des animaux</u>, G. Orwell</p> <p>Manuel : CAHIER DE FRANÇAIS 3E ÉD 2018 - CAHIER DE L'ÉLÈVE Collection Cahier de Français ISBN : 978-2-401-04180-6</p>
MATHS	<p>1 cahier grand format (24x32), 150 pages, avec pochette intégrée (couverture de cahier avec des rabats) Papier millimétré + règle graduée + 1 équerre + 1 compas + 1 rapporteur 1 Calculatrice Casio Fx 92 Spéciale collège Manuel: Un cahier d'exercices Mathématiques, 4ème/3ème enseignement agricole, éditions educagri, ISBN : 979-10-275-0117-5</p>
ANGLAIS	<p>1 cahier grand format, grands carreaux, 96 pages + 1 chemise à rabats élastiques Manuel : WORKBOOK New Hi There 6ème cycle 3 A1 □ A2, ISBN 978-2-04-733376-1</p>
SCIENCES PHYSIQUES	<p>1 cahier grand format 96 pages + 1 blouse blanche manches longues Manuel: Cahier exercices Physique Chimie 4°-3°</p>
BIOLOGIE – ECOLOGIE	<p>1 cahier grand format (24x32), 96 pages Manuel : cahier d'activités Biologie-Ecologie – 3ème enseignement agricole, éditions educagri, ISBN : 979-10-275-0127-4</p>
CADRE DE VIE ET RESTAURATION	<p>1 classeur grand format + 3 intercalaires + pochettes transparentes</p>
EDUCATION A L'AUTONOMIE ET A LA RESPONSABILITE	<p>un grand cahier 24X32 (d'environ 50 pages), grands carreaux</p>
VENTE ACCUEIL	<p>2 cahiers grand format, 24 x 32, grands carreaux, 96 pages</p>



Lycée Professionnel – Centre de Formation L'Oustal
Route de Paulhac, 31380 MONTASTRUC-LA-CONSEILLÈRE

☎ 05 61 84 21 13 - accueil.loustal31@cneap.fr

TIM	1 porte vue de 100 vues 1 ramette 500 feuilles blanches 80 g pour imprimante
ESC	Pochette papier dessin blanc 24x32cm, 180-224 grammes, 12 feuilles Pochette papier dessin couleurs 24x32cm, 180-224 grammes, 12 feuilles Boîte de 5 tubes de gouaches : bleu cyan, rouge magenta, jaune primaire, noir et blanc Un pinceau moyen : n° 6 ou 8 ou 10 Un pinceau brosse : n° 12 ou 14 ou 16 Une paire de ciseaux à bouts ronds, un tube de colle, une gomme blanche, Une boîte de crayons de couleurs et une boîte de feutres pointe moyenne, Un crayon à papier HB Mettre une étiquette avec le nom sur le matériel
HISTOIRE GEOGRAPHIE	1 Classeur grand format et Crayons de couleurs
EPS	1 Tenue de sport + 1 vêtement de pluie + 1 paire de chaussures à utiliser spécifiquement pour le sport Les chaussures style « converse ou victoria » ne sont en aucun cas adaptées aux activités physiques 1 raquette de badminton scolaire taille adulte

Des ouvrages et fournitures supplémentaires sont susceptibles de vous être demandés à la rentrée.

Les élèves doivent impérativement être en possession des manuels à la rentrée scolaire.